

BULLETIN MUNICIPAL SAINT-AIME-DES-LACS

RÉDACTEUR ET ÉDITEUR : MARC-ANDRÉ LUSSIER

Mai 2017
Volume 3, numéro 4



Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, 119, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs, QC G0T 1S0
Téléphone : (418) 439-2229 - Télécopieur : (418) 439-1475 - Courriel : info@saintaimedeslacs.ca
Site Internet : www.saintaimedeslacs.ca

Mot de la mairesse

Mot de la mairesse

Bonjour chers citoyens (ens),

Des travaux majeurs se feront sur le chemin du Pied-des-Monts, qui proviendra du retour de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018) et la participation financière de la municipalité. L'appel d'offres a été lancé et nous attendons la recommandation des soumissions reçues.

Pour le chemin du Lac-Nairne, nos plans et devis sont envoyés et nous attendons dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local (PIIRL) la réponse du Gouvernement du Québec pour la partie à faire.

Pour ce qui est de nos routes secondaires, nous avons faites une demande d'aide financière à Madame la Députée Caroline Simard dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire.

Nous avons reçu à nos bureaux notre Députée provinciale et j'ai demandé cette rencontre accompagné de tous nos conseillers en lui remettant une liste de nos demandes.

Comme vous pourrez le constater, j'ai assisté à la remise des prix le 21 avril dernier dans le cadre de l'Appréciation de la jeunesse qui ont fourni les efforts nécessaires en vue d'améliorer leur comportement ou leurs résultats scolaires et de leur grande collaboration et leur implication constante dans leur milieu. Le tout était organisé par le Club Optimiste de Charlevoix. Félicitations à nos jeunes qui se sont distingués.



Notre Base Plein Air du Lac Nairne ouvrira le 19 mai prochain pour la saison estivale 2017. N'oubliez pas que l'entrée est gratuite pour tous les contribuables de Saint-Aimé-des-Lacs. Bienvenue à tous !

Claire Gagnon, mairesse



Note générale

Afin d'alléger le texte, le masculin comprend le féminin et vice versa.

Lorsqu'il y a lieu, tous les prix sont présentés hors taxes lorsque celles-ci sont applicables. Lorsqu'un prix comprend les taxes, il est indiqué TTC (Toute taxe comprise)

Les citoyens désireux d'obtenir les textes originaux se rapportant aux réunions du conseil municipal peuvent en faire la demande

Des décisions du Conseil

L'ors des séances tenues les 5 avril et 3 mai derniers, le Conseil s'est prononcé entre autres sur les sujets suivants:

- **Chemin du Pied-des-Monts**

Le Conseil municipal a décidé de procéder à un appel d'offres publiques pour les travaux de réfection de la voirie du chemin du Pied-des-Monts. Les offres ont été reçues le 8 mai. Cinq entrepreneurs ont déposé des offres. Celles-ci sont présentement analysées par la firme d'ingénierie pour en vérifier la conformité. Au moment d'écrire ces lignes, nous prévoyons recevoir le rapport de la firme dans les jours à venir.

- **Achat regroupé d'équipement d'incendie**

Tirant profit de la possibilité d'achats regroupés avec les municipalités de Clermont et de Notre-Dame-des-Monts, le Conseil municipal a adopté une résolution pour procéder à l'achat d'équipements d'incendie pour un montant de 16 500 \$.

- **Lac Ste-Marie**

Afin de vérifier l'état de l'eau du lac Ste-Marie, le Conseil municipal a adopté une résolution pour octroyer le mandat au Groupe Hémisphère pour effectuer l'échantillonnage d'eau, les analyses physico-chimiques et bactériologiques, et produire un rapport avec recommandations, pour un montant de 1 985 \$.

- **Chemin du Lac Nairne**

Suite à la demande de subvention dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local (PIIRL) touchant le Chemin-du-Lac-Nairne, le Conseil a approuvé son engagement à défrayer la partie non subventionnée de l'ordre de 25 % du cout des travaux.

- **Lumières de rue**

Le Conseil municipal a adopté une résolution pour l'installation de quatre lumières de rue sur la rue Larouche.

- **Transport adapté**

Le Conseil municipal a adopté une résolution pour modifier le montant de sa quote-part à 2 099 \$ pour le transport adapté de la MRC de Charlevoix-Est en 2107.

- **Triathlon de Charlevoix**

Le Conseil municipal a adopté une résolution pour autoriser et appuyer le Triathlon de Charlevoix qui aura lieu les 28, 29 et 30 juillet 2017 à la Base de Plein Air du Lac Nairne.

- **Grand-Prix Cycliste de Charlevoix**

Le Conseil municipal a adopté une résolution pour autoriser le passage et l'affichage temporaire du Grand-Prix Cycliste et le Granfondo de Charlevoix qui aura lieu le 4 juin ainsi que le Tour de la fondation de l'hôpital de Baie-Saint-Paul.

- **Camp de jour**

Le Conseil municipal a adopté une résolution pour engager une monitrice pour le camp de jour. Ce poste sera tenu par Mlle Laurence Brisson.

- **Base de Plein Air du Lac Nairne**

Le Conseil municipal a adopté une résolution pour engager quatre préposés pour la saison estivale à la Base de Plein Air du Lac Nairne.

De plus, compte tenu de l'état du terrain et du débarcadère, la Base de Plein Air du Lac Nairne était fermée les 5, 6 et 7 mai derniers.

- **Raccordement d'aqueduc au 12-D rue Larouche**

Compte tenu que la propriété du 12-D rue Larouche n'a pas accès à l'aqueduc et qu'elle est relativement près de notre poste de traitement des eaux usées qui lui, est raccordé à l'aqueduc, le Conseil municipal a accepté de raccorder la dite propriété à partir du poste de traitement des eaux usées, à la condition que le propriétaire en paie les frais.

- **Camion d'incendie**

Le Conseil municipal a adopté une résolution pour affecter un montant de 20 000 \$ du surplus de 2016 à la réserve financière pour l'achat d'un camion incendie.

Bibliothèque La Plume d'Or

par Monique Gravel

Concours « **Titre de livre Coup de Cœur** »

Gagnante d'un bon d'achat de \$15 : Mme Geneviève Desbiens

Bravo pour votre participation!

Exposition de dessins sur le thème « **Nos livres d'amour** »



Ces dessins ont été réalisés par les jeunes de l'école Beau-Soleil et un tirage de plusieurs prix de participation a eu lieu. Cette activité organisée par une bénévole, Aline Tremblay. Félicitations!



Du NOUVEAU !

La bibliothèque a fait l'acquisition de 2 CROQUE-LIVRES.

Qu'est-ce que c'est?

Ce sont des boîtes à livres à partager.

Une boîte à livres très colorée (vous ne pourrez pas la manquer) sera placée devant l'édifice municipal à côté de la porte d'entrée, à l'extérieur. La 2^e boîte sera placée à la Base plein air pour l'été.

Des livres pour adultes et jeunes seront placés dans les boîtes et l'accès sera facile.

Si vous avez des livres à donner en échange vous pourrez les utiliser.

À travers le Québec, il y a 648 CROQUE-LIVRES... Les boîtes de partage de livres sont une façon innovante et conviviale de créer une circulation de livres : on aime un livre, on le partage!

Remerciement à Stéphane Lavoie pour la fabrication de ces boîtes originales.



La Plume d'Or (suite)

Les mardis de 18h45 à 20h, des bénévoles se feront un plaisir de vous recevoir, que ce soit pour un prêt, une réservation de livres ou la réception d'un livre en PEB (prêt entre bibliothèque du réseau Biblio Chaudière-Appalaches) ou pour toute question concernant le livre numérique et la recherche d'un titre avec votre numéro d'abonné et votre NIP.

Un nouvel arrivage de livres sera sur les rayons à partir du 9 mai, venez voir sur place!

À la recherche de photos

Si vous avez des photos ou que vous prenez des photos (paysages de St-Aimé-des-Lacs, animaux, bâtiments anciens, les différents lacs) en couleur, veuillez les faire parvenir par email aux adresses suivantes :

moniquegt@hotmail.com ou
claire.gaudreault@hotmail.com

et le comité-biblio va s'occuper de la finition afin de les exposer dans la bibliothèque.

Défi Château de neige

Le service de garde Les Perséides s'est mérité une paire de billets pour aller au Genévrier et l'heureux gagnant est Samuel Dubois.

Bravo aux jeunes participants qui ont fabriqué ce château lors d'une journée pédagogique sous la supervision de l'éducatrice Mme Christine Savard!



Camp de jour

Le camp de jour de St-Aimé-des-Lacs est accrédité par l'Association des camps de jour du Québec.

Pour s'inscrire, le jeune doit avoir 5 ans avant le 30 septembre 2017.

Durée du camp : 8 semaines (26 juin au 18 août).

Tarif très abordable afin de permettre aux enfants de vivre un camp estival.

Plusieurs activités sont offertes tant au terrain de jeux, base de plein air, gymnase, sorties extérieures et un service de garde, selon le besoin des parents.

Date limite, le 26 mai, maximum 30 places.



VIACTIVE

Les rencontres se poursuivent jusqu'au 31 mai, les mercredis à 13h30.

Jeudi 6 mai, un rassemblement des groupes ViActive de Petite rivière St-François, Notre-Dame-des-Monts, St-Irénée, St-Aimé-des-Lacs, Les Éboulements et l'Université du 3^e âge a eu lieu au local municipal de St-Irénée.

Alexandre Henry et Dounia Cherradi ont animé la séance de cet après-midi avec des mouvements de Zumba de Tai-chi. De plus un, défi Viactive est proposé pour l'été en faisant des exercices qui maintiennent la flexibilité, l'endurance et l'agilité.